

L'Islam de France (*)

Bruno ETIENNE

L'éclairage par l'étude des pratiques concrètes (culturelles et religieuses) peut à la fois traquer le préjugé tenace dans le moindre de ses recoins et permettre d'ébaucher des solutions pour que l'Islam se saisisse de la chance qui lui est offerte de vivre en France dans l'espace de liberté d'une république et d'un Etat de droit.

Depuis 7 ans, nous travaillons en équipe avec la même grille de lecture autour de plusieurs thèmes dont les suivants :

1. Nous sommes partis d'un point très précis que nous devons à notre maître Franand Braudel : "les événements qui transforment réellement les sociétés passent inaperçus aux yeux de leurs contemporains". Or, nous sommes en pleine crise, mais j'ai toujours considéré que la crise, c'était la vie.

2. J'appartiens à un groupe qui fait un double pari : le pari de l'intelligibilité des rapports par les Sciences Sociales. (...) Les rapports sociaux sont compréhensibles à partir de techniques et de méthodes.

3. Il ne faut surtout pas compter sur les acteurs sociaux pour nous dire ce qui est. Quand un porteur du discours rationaliste, c'est-à-dire d'une enquête d'étudiant de Sciences Politiques, demande à de vieux "Chibanis" : "êtes-vous musulmans ?", déjà la question les horrifie. Ils ne vont pas répondre non face à l'autre ou à l'appareil. Mais qui est réellement musulman ? Voilà une question qui nous a poursuivie depuis 10 ans. Personne n'est capable, dans l'état actuel des connaissances de la sociologie religieuse française, de nous dire comment et qui est musulman, ici et maintenant. Alors, nous avons compté, calibré, essayé de comparer : la messe, la synagogue, la mosquée. Nous avons travaillé sur des thématiques, des pratiques culturelles définies, sur des thèmes très précis : la mort, les interdits alimentaires...

Question de méthode

Le résultat de notre travail bute sur quelque chose, par exemple sur les

pratiques culturelles. Les journalistes publient toujours la même photo de la rue du Bon Pasteur à Marseille, où l'on voit des musulmans qui "débordent" dans la rue. Cette photo a été publiée depuis Minute jusqu'au Nouvel Observateur par 18 journaux français et étrangers. A chaque fois, le Professeur Etienne a dit aux journalistes qui l'interrogeaient : "cette photo démontre le contraire de ce que vous dites. Elle ne démontre pas que Marseille déborde de musulmans, elle démontre qu'il n'y a pas assez de mosquées à Marseille". Que pensent les français moyens ? Que la France est envahie de mosquées, surtout que le chiffre de mille mosquées a été publié scientifiquement. Alors, avec mes étudiants, nous avons pris notre bâton de pèlerin et nous les avons comptées. Ce n'est pas invraisemblable que l'on arrive à mille lieux de culte.

L'outil de la science politique, l'anthropologie, c'est aussi des pratiques, des techniques, des méthodes et des concepts. Par exemple, vous ne m'entendez jamais dire : "la communauté musulmane". La communauté, ceci n'existe pas. Alors on dit : "les communautés musulmanes". Masque ! Vous désocultez le réel !

Alors, nous avons compté les mosquées et on s'est aperçu qu'elles étaient des engins de stratégie très complexes. Certaines faisaient même l'objet d'O.P.A. entre musulmans. On s'est aperçu que la sainteté passait parfois au deuxième plan par rapport aux enjeux que constituait la maîtrise des lieux symboliques. Mais, que fait-on dans ces lieux ? Grosse surprise : on n'y fait pas grand chose ! Nous avons vérifié dans les mosquées si les prières rituelles sont respectées. Sur son carnet, l'enquêteur note "à la mosquée de la Capelette : 18

passages à la prière du matin...". Personne ! Par contre, l'imagerie c'est : "les mosquées sont pleines et débordent dans la rue". Alors, nous avons compté les gens qui font la prière. Pratique culturelle : maximal, minimal, fourchette dans la région Provence-Côte d'Azur. Sur 7 ans de travail, nous n'avons jamais dépassé le taux de 4%. Nous considérons en anthropologie des religions que la France est déchristianisée, parce qu'il n'y a plus que 28% de pratiques rituelles. Alors qu'il y a d'autres pratiques rituelles plus suivies comme le Ramadan, où l'on trouve un taux de 98%. Mais quand, sur 1476 personnes interrogées, deux répondent : "c'est une période d'ascèse, pendant laquelle je regarde ma place dans le cosmos vis-à-vis de Dieu et je jeûne" et que pour les autres, c'est la fête uniquement...

Chaque fois que l'on parle d'Islam ou d'émigration ou de maghrébins, c'est comme lorsque l'on parle avec les collègues américains qui travaillent sur les Chicanos ou les Hispaniques : ils vous disent la même chose sur leur non-intégrabilité en Amérique. Il y a alors deux questions qui se posent à nous : Comment peut-on être persan ? et : Qu'est-ce qu'on est allé faire dans cette galère ?

Comment peut-on être Persan ? C'est un vieux débat. Qu'est-ce que l'on est allé faire dans cette galère ? C'est tout simplement parce que si nous avons des Maghrébins et non des Pakistanais, c'est que peut-être on a eu un empire colonial. Or, quand on demande aux étudiants s'ils savent que la France a eu un mandat sur la Syrie et le Liban, 1 sur 10 est au courant. Donc, en fonction de l'imaginaire, pourquoi, par exemple, montre-t-on aux enfants de 10 à 12 ans (qui regardent la télévision environ 4h par jour), des programmes dans lesquels à 80% le héros positif est un ancien héros du Vietnam ? Alors ils disent "Pépé, il a fait la guerre ?". Qui raconte la guerre d'Algérie à nos enfants ? Le cinéma américain a complètement digéré, par la légitimation, la guerre du Vietnam. Quand un étudiant vient me voir en première année de Sciences Politiques et me dit : "Je crois que mon père était là-bas. Que s'est-il passé ?" Nous n'avons rien à leur dire, à donner. Je parle du "non-dit" de toute la société française. Il y

a des français qui ont peur quand on leur parle de mosquées, c'est un fait social.

Alors, nous avons essayé de comprendre quelles sont les caractéristiques des conditions objectives de production de la criminalité, les quartiers, l'Islam... Aussi, sommes-nous partis sur une autre problématique. Est-ce qu'un bon musulman est délinquant ? La variable islamique était donc secondaire. Alors on nous dit oui, mais on ne peut pas les intégrer parce que les Italiens, les Espagnols, nous les avons intégrés, parce qu'ils étaient catholiques. Faux historiquement. Donc, tous ces problèmes-là, qui sont imaginaires, nous en disent beaucoup plus sur la finance que sur l'Islam.

Dernier problème de l'imaginaire, une question que je pose à la société française de 1920-1975. Gilles Képel, dans son livre : "l'émigration comme force de travail dans le capitalisme périphérique", a pris tous les chiffres et a calculé la force de travail immigrante. Ma question est donc la suivante : à partir de quand, dans quelles conditions objectives de production, la force de travail a-t-elle été perçue comme étant : 1. Islamisée ? 2. Dangereuse ?

J'aimerais que les grands économistes français répondent à cette question. Nous avons, nous, une petite idée : en gros, ceci s'est joué au moment où un regroupement familial s'est fait, et au moment où il y avait des problèmes de non-insertion dans le travail.

Quatrième point, les enfants qui sont nés après 1962 et ceux à venir, sauf exception, sont citoyens français à mes yeux. Le grand apport du livre de Gilles Képel, c'est de montrer que l'immigration, plus que l'Islam, s'est sédentarisée. J'ai calculé, avec des documents des communautés européennes que, si la démographie continue dans l'Europe occidentale (jusqu'à l'Oural), comme l'Europe blanche fera 1,8 enfant en 2020, le déficit de population sera tel que l'Europe aura besoin de cinquante millions de migrants. Nous sommes convaincus que le développement est la cause de la baisse de la natalité et non pas l'inverse. Et même la moyenne d'âge des femmes d'origine maghrébines entre 1962 et 1989 est passé de 16 à 26 ans. Donc la courbe de fécondité passe de 7,5 à 4,35 et arrive jusqu'à 1,8.

L'Islam, religion de France

A la suite de différents travaux, l'ordre des classifications des religions sociologiques est désormais le suivant : 1. la religion catholique, 2. la religion musulmane, 3. le bouddhisme, 4. les religions protestantes, 5. le judaïsme. Sans oublier quelques sectes, gros et intéressant problème pour la laïcité.

L'Islam est donc la deuxième religion en France, sociologiquement, la deuxième religion française. Ainsi, on trouve sociologiquement plus de citoyens français de confession islamique que de



protestants et de juifs. Et il faut faire avec ! Depuis le décret d'août 1988, le bouddhisme, qui n'est pas une religion à mes yeux d'anthropologue, mais qui est très complexe, a statut de religion nationale en France, mais pas l'Islam. Il y en a que ceci n'amuse pas ! Avant d'expliquer ma solution, je rappelle que dans les années à venir, la France entrera dans une ère où, petit à petit, du fait de la libre circulation des capitaux, des hommes, des idées, les français vont brutalement découvrir que la France est le seul Etat jacobin qui gère le culturel ainsi. Parce que dans tous les Etats de la communauté, c'est différent. Il y a des statuts très complexes que je décris dans

mon livre. Que va-t-il se produire lorsque des parents d'élèves citoyens français vont produire la demande de catéchèse ? Lorsqu'un imam citoyen belge va venir prêcher à la demande de la mosquée de Lyon ? Les renseignements généraux se poseront des questions. Mais que va-t-il se passer lorsqu'on arrivera à l'harmonisation des législations sur ce plan là ?

Eh bien, nous allons être appelés à nous poser la question suivante : et si la laïcité telle que la France la conçoit était un accident historique dans l'histoire de l'humanité ? Autrement dit, l'argument qui consiste à dire : la laïcité est un concept universel et l'Islam est incompatible avec, n'est pas très bon. C'est l'inverse qu'il faut se poser. Je démontre que rien ne permet de soutenir que dans l'Islam, il y a plus ou moins d'obstacles, de difficultés, d'incompatibilités sur un concept qui n'existait pas lorsque les trois religions monothéistes sont apparues. Car il faut se rappeler les leçons de Baudrillard, Foucauld, et Lacan même : on ne peut pas faire l'histoire à partir de mots qui n'ont pas le même sens. Laïcité est un concept qui est, soit compatible avec des aménagements des trois religions monothéistes, soit ontologiquement, essentiellement incompatible avec la transcendance. Cela veut dire qu'en 1905, rien n'était joué avec les catholiques. La révocation de l'Edit de Nantes n'a pas été une plaisanterie, et il a fallu trois siècles pour faire une fédération de l'église protestante. Il a fallu des décrets "infâmes" (on les a appelé ainsi) sur le judaïsme, créer des consistoires dans la difficulté et rien n'est réglé avec les doubles structures : les confédérations consistoriales et le rabinat.

"La loi de 1905, une petite merveille"

Alors je dis tout simplement, voyons ensemble, pour créer une fédération islamique et un imamat, je parle de citoyens français de confession islamique, étant bien entendu que les étrangers eux, doivent être régis par les lois de la République régissant les étrangers. Les citoyens français de confession islamique doivent être gérés par la loi de 1905 et doivent s'organiser en ce sens là, et il n'y a pas d'obstacles. Alors je propose quelque chose de plus précis. Et si nous

allions à l'intérieur de cette loi de 1905, dans une distinction qui me paraît féconde, ce n'est pas la séparation du spirituel et du temporel mais la séparation de la sphère du privé et du public. Sur ce point, j'ai été surpris, car cette loi de 1905 est une petite merveille de libéralisme. Seulement, chacun est à sa place. La religion, surtout la catéchèse, surtout la piété, c'est une affaire dans la sphère du privé, dans laquelle l'Etat ne peut pas intervenir. Par contre, si vous défilez dans la rue comme tous les autres groupes sociaux, ceci concerne le préfet de police. Je ne veux pas domestiquer l'Islam, mais je veux que l'Islam français profite de la chance extraordinaire qu'est l'espace de liberté d'une République et d'un Etat de droit dans lequel actuellement, ici et maintenant, se développe à la fois la théologie musulmane et la mystique musulmane. Les conditions sont aujourd'hui réunies pour que se lève comme un modèle de la théologie musulmane, et ce modèle est tellement riche que ceci pourra remettre les pendules à l'heure de l'autre côté, et permettre aux militants qui se disent intégristes ou islamiques, d'utiliser à juste titre le modèle de séparation de sphère pour dire à leur gouvernement : "Arrêtez de vous légitimer par un Islam aussi abstrait que celui dont parle les orientalistes. Et si on passait aux choses concrètes ?" Eh bien là, je crois que vous avez un des éléments des enjeux. Il n'existe pas beaucoup d'Etats de la périphérie méditerranéenne qui ont envie de faire cette expérience.

Mon projet est simple. Je propose simplement que la société civile française ou les responsables politiques sortent un peu de l'imaginaire. Les propositions que j'ai faites ont soulevé un tollé. Pourquoi ? Parce que les français n'ont pas envie de réfléchir sur l'universalité de leur concept. Ceci n'est pas un problème islamique, mais franco-français. On ne remplace pas une idéologie et des valeurs comme on fait un échange standard sur une voiture. Apparemment, il y a des gens qui ont compris ce que j'ai envie de faire. Un reproche que l'on m'a fait de l'autre côté, c'est dans un colloque à Tunis, où j'ai été pris violemment à parti par un ancien camarade. Vous connaissez l'itinéraire des gens de ma génération. Ils étaient trotskistes, guévaristes, maoïstes. Maintenant, ils sont musulmans. J'ai un

copain de trente ans qui m'a dit : "Tu participes à l'entreprise sioniste et coloniale de dépersonnalisation de l'authenticité de la personnalité arabo-musulmane".

Un projet fédérateur

Mon projet est de créer une fédération des associations. Le modèle protestant est très intéressant, puisque c'est un modèle de fédérations d'églises et d'associations différentes. Dans ce que l'on appelle improprement en France le protestantisme, il y a des églises, des sectes, des groupes charismatiques et il y a des associations. Toute la palette est possible. (...) Faisons que, une fois de plus, la France ait quelque chose à montrer : la constitution d'espace de liberté pour l'épanouissement, fut-il religieux, plutôt que la délinquance et la guérilla urbaine. Faisons simplement l'expérience de l'application de la loi de 1905 aux français de confession islamique. Je ne veux pas "soumettre la loi de la République à l'Islam" comme disent certains. Je souhaite simplement que les musulmans français apprennent l'espace de liberté dans la séparation de la sphère du privé et du public. Je crois que c'est un progrès dans l'humanité, pour ne pas finir sur une note pessimiste, en pensant que ceci se passe seulement en France, même dans l'histoire arabo-musulmane, ces "havres" de tolérance existent : ils s'appellent Cordoue, Tolède aussi. Ce n'est pas parce que les dynasties arabes ont toujours interprété l'Islam comme étant non séparable, que nous devons les croire sur parole et ne pas faire l'expérience. Parce que, chaque fois que des musulmans ont fait cette expérience, ceci a donné de grands siècles, car c'est de toute manière la dictature qui produit le sous-développement et non pas l'inverse. ■

(*) Nous reproduisons ici des extraits d'une conférence intitulée "ISLAM ET LAICITE EN FRANCE" donnée par le Professeur Bruno ETIENNE, et organisée par le G.R.E.M.M. (Groupe de Recherche sur les Espaces Migratoires Méditerranéens) à Lyon en 1989 et dont le propos nous semble être toujours d'une grande actualité.